

# PRINCIPES D'AFFECTATION 31



***Centre d'Information et  
d'Orientation***

***58 Allée Bellefontaine  
31100 Toulouse***

***05-67-52-41-63***

***[cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)***

# CALENDRIER DES PROCEDURES 31

DATES		DATE LIMITE ENVOI DES DOSSIERS
13 AVRIL	CONSULTATION OFFRE DE FORMATION TELESERVICE AFFECTATION	
4 MAI	OUVERTURE TELESERVICE AFFECTATION SAISIE DES VŒUX POST 3	
25 MAI	COMMISSION EREA MURET	19 mai
> 25 MAI	COMMISSION <b>CIO</b> AFFECTATION EN 3 <sup>ÈME</sup> <b>PREPA METIERS</b>	25 mai
26-27-28 MAI	COMMISSION PRAFFECTATION <b>MLDS / 2<sup>NDE</sup> UPE2A /SEGPA/ALLOPHONE</b>	18 mai
27 MAI	COMMISSION <b>ULIS : 3<sup>ÈME</sup> PRÉPA MÉTIERS / CAP / BAC PRO</b>	20 mai
29 MAI	COMMISSION BONUS MEDICAL	20 mai
10-11 JUIN	COMMISSION DPT CHANGEMENT D'ETAB. <b>EDS TERMINALE ET 1ERE</b>	
10 JUIN	COMMISSION <b>DPT</b> AFFECTATION EN 3 <sup>ÈME</sup> <b>PREPA METIERS</b>	3 juin
19 JUIN	COMMISSION D'APPEL <b>2<sup>NDE</sup> ET 1<sup>ÈRE</sup></b>	18 juin
22 JUIN	COMMISSION D'APPEL <b>COLLEGE</b>	18 juin
30 JUIN	RESULTATS DE L'AFFECTATION <b>TOUR 1</b>	
6 JUILLET	<b>TOUR 2</b> AFFECTATION	
9 JUILLET	COMMISSION D'AJUSTEMENT LYCEE	<9 juillet
10 JUILLET	COMMISSION DEROGATION 1 <sup>ÈRE</sup> GENERALE (EDS COMMUN)	
7 SEPT	COMMISSION D'AJUSTEMENT LYCEE	<4 sept
7 SEPT	<b>TOUR 3</b> AFFECTATION	14 h

# RAPPEL : PALIERS D'ORIENTATION

## Fin de 3<sup>ème</sup>

La décision d'orientation porte sur :

- 2<sup>nd</sup>e Générale et Technologique ou spécifique
  - 2<sup>nd</sup>e professionnelle
  - 1<sup>ère</sup> année de CAP.

Le choix des enseignements optionnels ou des spécialités de bacs professionnels et de CAP est de la responsabilité de la famille

**le conseil de classe doit se prononcer sur toutes les voies d'orientation**

## Fin de 2<sup>nd</sup>e GT

La décision d'orientation porte sur :

- 1<sup>ère</sup> générale
- Les différentes séries de la voie technologique (STMG, STI2D, STL, ST2S, STD2A, STAV, STHR, S2TMD)

L'accès à un EDS de 1<sup>ère</sup> GT ne peut pas être conditionné au suivi d'une option particulière en classe de seconde y compris pour le bac STD2A.

**le conseil de classe doit préciser sa décision d'orientation pour toutes les séries**

15 vœux maximum, toutes voies d'orientation et toutes séries technologiques confondues (10 pour le niveau académique et 5 pour le niveau national).

## L'affectation

- Cette année, les familles concernées par le niveau post 3ème peuvent saisir leurs vœux **directement via le télé service « affectation »**.
- Du 6 avril au 4 mai 2020 : Consultation l'offre de formation pour se familiariser avec l'interface. Une information sera visible par les familles pour chaque formation présentant un caractère particulier ou nécessitant une procédure de recrutement spécifique.
- A compter du 4 mai, Saisie des vœux. Les deux modalités de saisie « familles » et « établissement » peuvent coexister simultanément.

### Sectorisation et zone géographique

Cette « zone géographique » doit être renseignée par le collège d'origine, pour chaque élève dans la partie « identification de l'élève » de l'application AFFELNET LYCEE en correspondance avec la domiciliation du (des) responsable(s) légal(ux).

Toute demande autre que celle du lycée de secteur fera l'objet d'une demande de dérogation dûment instruite auprès du chef d'établissement.

Si la famille ne fait pas de vœu ou ne souhaite pas indiquer le lycée de secteur, l'établissement ne peut se substituer à l'autorité parentale y compris au titre de « l'intérêt supérieur de l'enfant ».  
(Sauf décision de justice)

*La décision d'orientation porte sur le passage en :*

- *seconde générale et technologique, ou spécifique ;*
- *seconde professionnelle ;*
- *première année de CAP.*

*le conseil de classe doit se prononcer sur toutes les voies d'orientation*

*Le choix des options facultatives de 2de GT ou des spécialités de bacs profs et de CAP est de la responsabilité de la famille.*

*L'élève peut formuler jusqu'à 15 vœux maximum dont 10 pour l'académie*

*L'affectation en 2<sup>nde</sup> GT est gérée par l'application AFFELNET.*

*AFFECTATION INFORMATISÉE AFFELNET  
Indépendante du collège d'origine et des LP d'accueil*

*Dossier scolaire de 3<sup>ème</sup> = base de sélection*

*Critères de sélection différents en fonction des spécialités*

*15 vœux maximum  
10 pour l'Académie + 5 hors Académie*

## Options facultatives classiques

### Dans le lycée de secteur

- Accès de droit dans la limite des capacités

### Dans un lycée hors secteur

- Sur dérogation
- Annexe 1

## Options facultatives contingentées (secteur ou HS)

Saisie sur AFFELNET  
Au barème

## Options facultatives priorisées

### Dans le lycée de secteur

- Accès de droit dans la limite des capacités
- Annexe 2 selon étab. accueil

### Dans un lycée hors secteur

- Sur dérogation
- Annexes 1 + 2

**Annexe 1** Circulaire départementale « demande de dérogation au lycée de secteur :  
Entrée en 2de GT »

**Annexe 2** Circulaire départementale « Demande de dérogation au lycée de secteur :  
entrée en 2de GT sur une option priorisée »

# PRINCIPES D'AFFECTATION EN 2DE GT

## AFFECTATION EN 2DE GT

sans option ou avec option non contingentée/non priorisées sur le lycée de secteur

## AFFECTATION EN 2DE GT avec options contingentées

- **Création Culture Design**
- **Art du Cirque**
- **Langues vivantes rares**
- **Ecologie-agronomie (lycées agricoles)**

## AFFECTATION EN 2DE spécifique:

- **Hôtellerie**

## AFFECTATION EN 2DE GT avec options priorisées:

- **Cinéma-Audio** : Arènes
- **Danse ou Musique** -St Sernin
- **SI, CIT** : Hessel, CDGaulle, Déodat, P. Mathou
- **EPS** : Rive Gauche

## AFFECTATION EN 2DE GT avec **options classiques** n'existant pas dans le lycée de secteur

## AFFECTATION SUR LE LYCEE DE SECTEUR

Vœu générique 2<sup>nde</sup> GT Affelnet

- **Recrutement académique/N<sup>al</sup>**
- **Au barème**
- **Contingenté**
- **Vœux Affelnet**
  
- **Sur dossier**
- **Dérogation « Option priorisées » annexe 2 + Dérogation au secteur annexe 1 (pour les HS)**
- **Affectation des HS sur PV après inscription des élèves du secteur**
  
- **Vœu générique 2de GT**
- **Demande de dérogation annexe 1**

Une seule demande de dérogation sera possible

## OPTIONS LVC RARES PAR AFFELNET

Chinois

- Rive gauche, Ozenne, Bellevue, Riquet-St Orens

Hébreu

- Fermat

Japonais

- Berthelot, Ozenne

Arabe

- Berthelot, Raymond Naves, Fermat

Portugais

- Berthelot, Fermat, V.Hugo-Colomiers

Russe

- St Sernin

Polonais

- St Sernin

# PRINCIPES D'AFFECTATION EN 2DE GT

## sections sportives scolaires

- Soumise à demande de dérogation
- La réussite aux tests sportifs ne garantit pas l'affectation.

## Sections « pôle Espoir » et « pôle France »

- Obligation de saisir un vœu 2<sup>nd</sup>eGT de secteur ou des vœux voie pro pour garantir une affectation en cas de non sélection par le CREPS ou les fédérations.

## Sections européennes ou de langues orientales

- Le recrutement dans les sections européennes se fait au moment de l'inscription dans le cadre de la carte scolaire pour la 2<sup>nd</sup>eGT

## Sections binationales / internationales

- Toutes les sections à recrutement spécifique sont saisies dans AFFELNET

## ABIBAC et OIB Espagnol :

- Sélection + saisie AFFELNET du vœu en rang 1 si admis

## OPECO – S2TMD – uniquement au lycée St Sernin, Toulouse.

- Sélection sur tests au conservatoire + saisie AFFELNET
  - OPECO : cursus au Conservatoire + études dans une série générale au lycée.
  - OPTION « Culture et pratique de la Danse/ musique / Théâtre » en 2<sup>nd</sup>e GT.

## Dispositif d'Accueil Lycéens (DALY) Ozenne

- A l'attention des élèves 15-18ans en décrochage pour refus scolaire anxieux, ayant un suivi médical en cours par un médecin psychiatre ou éventuellement un psychologue.

*Attention en raison du confinement les modalités de sélection pour certaines sections seront peut être amenées à évoluer*

# PRINCIPES D'AFFECTATION EN VOIE PRO

***Les élèves originaires de la Haute-Garonne bénéficieront d'un bonus départemental pour les formations ou familles de métiers implantées dans tous les départements.***

***Les intitulés ne changent pas sauf pour les nouvelles familles sous statut scolaire uniquement (ex ci-dessous)***

LIC_MEF ⇅	CO_SPEMEF ⇅	CO_MEF ⇅	LIL_MEF ⇅	CO_MEFSTAT ⇅	DAD_MEF ⇅	DAF_MEF ⇅
2NDPRO	31211	24731211310	2NDPRO MET. RELATION CLIENT 2NDE COMMUNE	23810031211	01/09/2019	31/12/9999
2NDPRO	20006	24720006310	2NDPRO MET.CON.DUR.BAT.&TRA.PUB.2NDE COM	23810020006	01/09/2019	31/12/9999
2NDPRO	30003	24730003310	2NDPRO MET.GEST.ADM.,TRA.&LOG.2NDE COMM.	23810030003	01/09/2019	31/12/9999

***L'affectation se fait par Affelnet- 1 vœux toutes spécialités et voies confondues pour l'académie***

***Les vœux privés sont saisis dans Affelnet après prise de contact avec l'établissement***

***Les vœux concernant l'enseignement agricole sont saisis dans Affelnet***

## Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

- Travaux publics
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Interventions sur le patrimoine bâti, option A Maçonnerie
- Interventions sur le patrimoine bâti, option B Charpente
- Interventions sur le patrimoine bâti, option C Couverture
- Menuiserie aluminium-verre
- Aménagement et finitions du bâtiment
- Ouvrages du bâtiment : métallerie

## Métiers de la relation client

- Métiers du commerce et de la vente option A Animation et gestion de l'espace commercial
- Métiers du commerce et de la vente option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- Métiers de l'accueil

## Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- Gestion-administration
- Logistique
- Transport

## Métiers de la Mer

- Polyvalent navigant pont/machine
- Electromécanicien de marine
- Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche/ commerce/plaisance professionnelle (option Voile/ Yacht)

## Métiers des industries graphique et de la communication

- Façonnage de produits imprimés, routage
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques
- Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées

## Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- Technicien d'études du bâtiment option A : Études et économie
- Technicien d'études du bâtiment option B : Assistant en architecture
- Technicien géomètre-topographe

## Métiers de l'alimentation

- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Poissonnier Ecailler-Traiteur

## Métiers de la Beauté et du Bien-être

- Esthétique-Cosmétique-Parfumerie
- Coiffure

## Métiers de l'aéronautique

- Aéronautique option Avionique
- Aéronautique option Système
- Aéronautique option Structure
- Aviation générale

## Métiers de l'hôtellerie-restauration

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

## 2DE PROFESSIONNELLE AGRICOLE : PRODUCTIONS

- *Conduite et gestion de l'entreprise agricole*
- *Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole*
- *Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin*
- *Productions aquacoles*
- *Conduite et gestion de l'entreprise hippique*
- *Conduite de productions horticoles*
- *Agroéquipement*

## 2DE PROFESSIONNELLE AGRICOLE : NATURE - JARDIN - PAYSAGE - FORÊT

- *Aménagements paysagers*
- *Forêt*
- *Gestion des milieux naturels et de la faune*

## 2DE PROFESSIONNELLE AGRICOLE : CONSEIL VENTE

- *Technicien conseil vente en animalerie*
- *Technicien conseil vente en alimentation*
- *Technicien conseil vente en produits de jardin*

## 2DE PROFESSIONNELLE AGRICOLE : ALIMENTATION - BIO-INDUSTRIE DE LABORATOIRE

- *Bio industries de transformation*
- *Laboratoire contrôle qualité*

# PRINCIPES D'AFFECTATION EN VOIE PRO- recrutements particuliers

*Les formations « conducteur marchandises » du lycée Galliéni*

- 1CAP2 - Conducteur Livreur de marchandises
- 2NDPRO - Conducteur Transport Routier de marchandises
- Saisie AFFELNET + dossier spécifique avant le 20 mai  
commission 4 juin 2019

*Baccalauréat professionnel « Métiers de la sécurité »*

- Commission de pré-affectation des élèves issus des publics spécifiques

*CAP proposé à l'EREA de Muret*

- Saisie affelnet + Dossier avant le 17 mai + Commission 25 mai

*CAP Crémier Fromager-LP  
Lautréamont –Tarbes*

- *Affelnet (recrutement inter-académique)*

*Bac pro Conduite et gestion de  
l'entreprise hippique*

- *Tests (galop 4-5) +dossier + affelnet*

*CAP Techniques de la  
bijouterie- LP Pemille-Graulhet*

- *Dossier avant le 15 mai + affelnet*

## Élèves devant bénéficier d'un bonus médical (hors PPS)

- Dossier au médecin scolaire pour avis
- Transmission au pôle SAMIS avant **le 20 mai 2020**
- **La commission médicale 29 mai 2020**

## Elèves MLDS, 3<sup>ème</sup> SEGPA, Allophones vers une 2<sup>nd</sup>e pro

- **Commission 26-27-28 mai**
- Demandes de traitement différencié transmises au plus tard le **jeudi 18 mai**

## Elèves avec notification MDPH

### Admission en 3<sup>ème</sup> Prépa-métier ULIS

- **Exceptionnellement, pour des élèves en 3<sup>ème</sup> ULIS ne pouvant pas bénéficier d'une orientation en voie professionnelle**

### Admission en voie professionnelle

- **En dispositif ULIS**
- **Hors dispositifs ULIS**

## Orientation en 3<sup>ème</sup> Prépa-Métiers ULIS

### Qui

- 1- Pour des élèves 4<sup>ème</sup> ULIS
- 2- Pour les élèves de 3<sup>ème</sup> MDPH ne **pouvant pas** s'orienter en voie pro.

### Quand

Au plus tard le **20 mai**

### Procédure

**2 vœux obligatoirement** dans 2 établissements différents ayant un dispositif ULIS

Dossier constitué **en ESS** avec l'appui du référent de scolarité

Dossier à adresser par mail ou par voie postale au rectorat avec pour objet « **admission en 3 prépa-métier ULIS** »

### Dossier

Annexes 3 et 9 « Fiche technique procédure d'admission 3PM »

Avis du chef d'établissement

Éléments apportés par le référent de scolarité

Bulletins scolaires/périodiques

**ATTENTION**

**CETTE DEMANDE**

**EXCLUT TOUTE**

**DEMANDE EN VOIE**

**PRO**

[Prepametier.ulis@ac-toulouse.fr](mailto:Prepametier.ulis@ac-toulouse.fr)

## Orientation en CAP-BAC PRO hors ULIS Bonus ASH

Qui

Pour les élèves  
de 3<sup>ème</sup> MDPH

Quand

Au plus tard le **20  
mai**

Procédure

**Au moins 2 vœux** dans 2  
spécialités distinctes et dans 2  
établissements différents

Stage d'immersion obligatoire

Dossier à adresser par mail ou par  
voie postale au rectorat pôle SDEI  
avec pour objet « **orientation et  
affectation post3- bonus handicap** »

Dossier

Fiche de vœu d'orientation et  
affectation (affelnet)

Fiche d'observation de stage\*  
avec avis chef établissement,  
entreprise et coordonnateur  
ULIS.

Avis médical si nécessaire

Avis du Psy EN

Bulletins scolaires/périodiques

**ATTENTION**

**Bonus « coup de**

**pouce » sans**

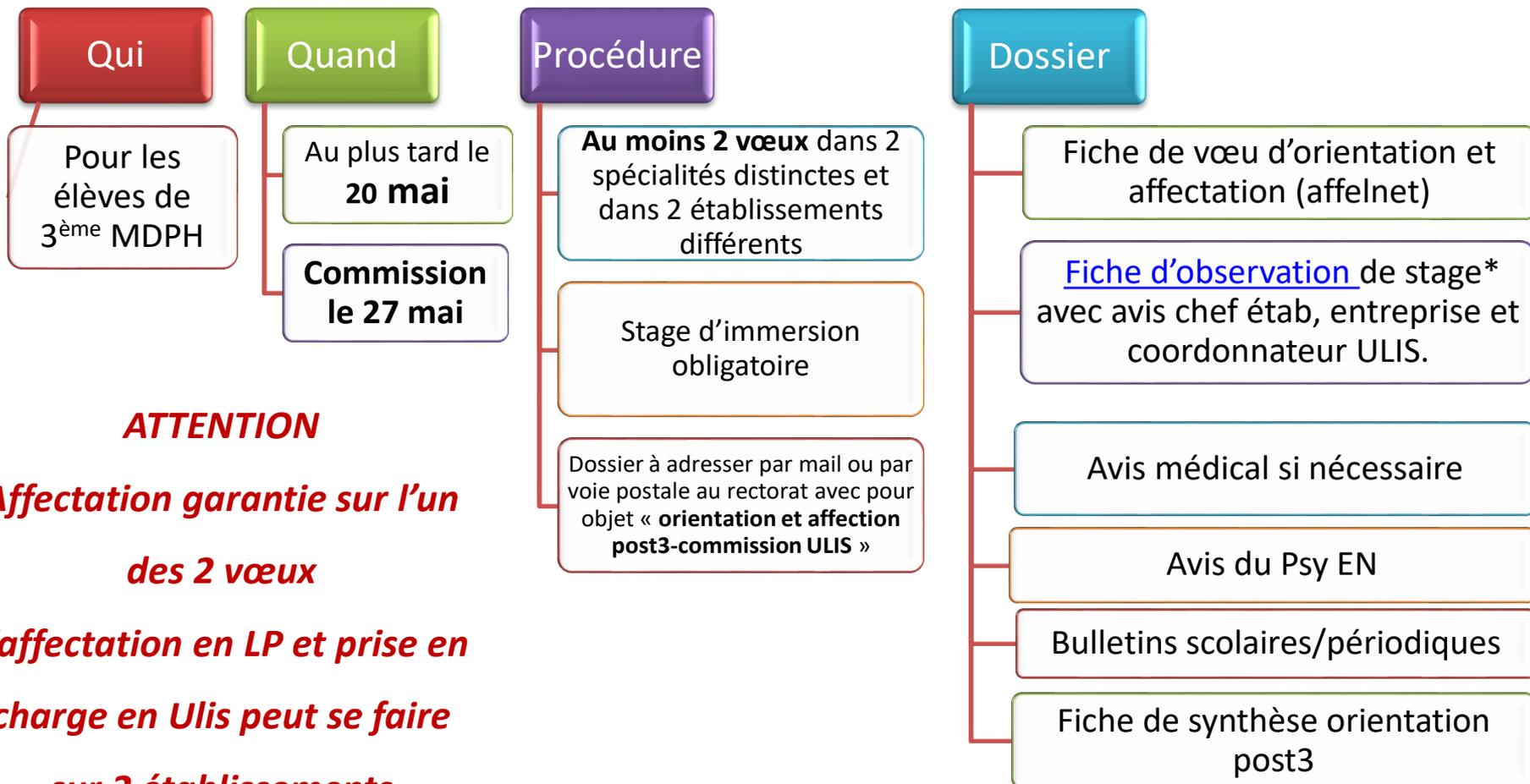
**affectation garantie**

*Le bonus n'est valable que sur les 2 vœux étudiés  
indépendamment du nombre total de vœux faits*

*[bonushandicap@ac-toulouse.fr](mailto:bonushandicap@ac-toulouse.fr)*

\* Si les stages ont pu être faits

## Orientation en CAP-BAC PRO avec ULIS Commission Ulis



### ATTENTION

**Affectation garantie sur l'un  
des 2 vœux**

**L'affectation en LP et prise en  
charge en Ulis peut se faire  
sur 2 établissements**

**différents**

[Commission-ulis@ac-toulouse.fr](mailto:Commission-ulis@ac-toulouse.fr)

\* Si les stages ont pu être faits

*La décision d'orientation porte sur l'admission en 1<sup>ère</sup> générale et dans les différentes séries de la voie technologique*

- *Chaque série doit faire l'objet d'une proposition d'orientation même si elle n'a pas été demandée par la famille.*
- *Réorientation en voie pro (2de ou 1ere ou CAP) possible sur demande de la famille uniquement*

*15 vœux maximum (toutes voies d'orientation et toutes séries technologiques confondues). Dont 10 pour l'Académie de Toulouse*

*Affelnet pour les 1<sup>ère</sup> technologiques et voies pros.*

# PRINCIPES D'AFFECTATION EN 1ERE

## Affectation en 1<sup>ère</sup> Générale

- Le choix des EDS 1<sup>ère</sup> générale incombe à la famille.
- Choix prioritairement des EDS de leur établissement - ils sont prioritaires.
- Les EDS « rares » ont une zone de desserte
- En cas de changement d'établissement, lié à un EDS rare – Commission le 11 juin
- En cas de changement d'établissement, non lié à un EDS rare – Dérogation annexe 9 avant 19 juin

## Affectation en 1<sup>ère</sup> technologique

Par AFFELNET

- *1<sup>ère</sup> STL – recrutement départemental*
- *1<sup>ère</sup> STMG – recrutement départemental*
- *1<sup>ère</sup> STI2D - recrutement départemental ATTENTION vœux couplés Déodat-Gallieni*
- *1<sup>ère</sup> ST2S et 1<sup>ère</sup> STD2A – recrutement académique*
- *1<sup>ère</sup> STAV des lycées agricoles publics*
- *1<sup>ère</sup> STHR dossier spécifique à télécharger sur le site du lycée Hôtelier pour les 2de GT*

## Affectation en 1<sup>ère</sup> PRO

Par AFFELNET ?

- Affectation sur places vacantes après la montée pédagogique des 2de pro

# DEROGATIONS

*la famille ne peut formuler qu'une seule demande de dérogation :  
Générique, options priorisées, vœux dérogatoires affelnet, sections  
Internationale/BiNationales.*

*Saisie dans Affelnet - dossier + pièces conservées*

*Les Demandes de dérogations portant sur les options de 2<sup>nd</sup>e GT priorisées font  
l'objet de l'envoi d'un dossier particulier à l'établissement d'accueil (annexe 2).  
Elles seront examinées par une commission dans l'établissement*

*Traitement non informatisé : dérogation vers une entrée en 1<sup>ère</sup> générale et/ou  
Terminale générale*

## Recrutements particuliers en voie professionnelle

### Les formations « conducteur marchandises » du lycée Galliéni (Toulouse)

1CAP2 - Conducteur Livreur de marchandises (CLM)

2NDPRO - Conducteur Transport Routier de marchandises (CTRM)

Le dossier de candidature, **avant le 20 mai**, doit comporter obligatoirement :

- Une lettre de motivation manuscrite,
- Les deux derniers bulletins scolaires,
- La fiche de liaison complétée (Annexe 1)
- Un titre d'identité (CNI, Pass EU, Passeport, Carte de Séjour temporaire en cours de validité, carte de résident.)

+ Visite médicale  
Et éventuellement  
entretien de  
motivation

A destination du Médecin de l'Éducation Nationale du Lycée Galliéni, sous pli cacheté :

- La fiche médicale complétée par la famille (Annexe 2),
- Éventuellement l'avis du Médecin de l'Éducation Nationale de l'établissement d'origine si l'élève bénéficie d'un dispositif particulier (PAI, PAP, PPS ...) et tout document médical utile

La commission aura lieu le 4 juin 2020, à 14h, au lycée Galliéni.

## Recrutements particuliers en voie professionnelle

**Le baccalauréat professionnel « Métiers de la sécurité » du lycée Marie-Louise Dissard Françoise de Tournefeuille et du lycée Guynemer de Toulouse.**

**La commission de pré-affectation** permet l'identification des capacités et des conséquences éventuelles d'une situation d'handicap, des difficultés médicales ou spécifiques par rapport aux attendus et aux exigences pédagogiques de ces formations.

Le recrutement du baccalauréat professionnel « métiers de la sécurité » comprendra une étape de vérification de la cohérence des effectifs de ces élèves ainsi affectés pour chaque formation menée par le SRAIOLDS, en supervision avec les IEN-IO et en consultation de l'IEN-ET-EG.

## Recrutements particuliers en voie professionnelle

### La poursuite d'études en CAP proposé à l'EREA de Muret

A l'issue de la 3ème, tout élève peut demander à être inscrit sur les CAP préparés dans les EREA.

### La procédure se déroulera en deux temps :

#### 1°) Constitution d'un dossier de demande d'admission :

Téléchargeable sur le site de la DSDEN 31\* destiné au directeur de l'EREA de Muret.

Ce dossier, présenté par l'établissement d'origine, doit être déposé **avant le 19 mai 2020** et envoyé au directeur de l'EREA **dernier délai** ce jour.

- La commission d'admission à l'EREA se tiendra le **25 mai 2020 au rectorat**.
- **Les établissements doivent saisir les vœux des élèves sur AFFELNET.**

\* <http://www.ac-toulouse.fr/dsden31/cid95582/eleves-a-besoins-educatifs-particuliers.html>

#### 2°) Transmission au SRAIOLDS des candidatures retenues par la commission pour traitement en commission de pré-affectation

Par mail : [scioopro@ac-toulouse.fr](mailto:scioopro@ac-toulouse.fr), avec pour objet « **CAP MURET** ».

Les élèves ainsi affectés seront informés **par les collègues d'origine** lors de la descente des **résultats AFFELNET LYCEE le 30 juin 2020** lors de la transmission des résultats de l'affectation. Ils devront finaliser leur inscription auprès de l'établissement.

## La classe passerelle « entrée voie pro » au lycée S. Hessel à toulouse



**Proposée à des élèves bénéficiant d'une décision d'orientation vers la 2<sup>nd</sup>e pro ou la 1<sup>er</sup>e année de CAP mais restant sans affectation à l'issue du 2<sup>ème</sup> tour**

- Classe à effectif initial de 24 élèves (jusqu'à un effectif de 30 élèves).
- Les entrées et sorties seront permanentes.

Objectif: travailler le projet d'orientation en vue d'une admission en 1<sup>er</sup>e année de Cap ou 2<sup>nd</sup>e professionnelle, sous statut scolaire ou d'apprenti.